

## La filière céréalière française lance son Plan de Surveillance Filière

**La filière céréalière lance son Plan de Surveillance Filière (PSF) visant à suivre la qualité sanitaire des grains, produits et coproduits céréaliers, quel que soit leurs usages. 13 fédérations, représentant 10 métiers, y sont déjà engagées.**

« Ce plan de surveillance est le résultat d'une mobilisation collective importante autour de la qualité et de la sécurité sanitaire de tous nos produits, qui se doivent d'être irréprochables. Nous sommes ainsi très fiers de lancer ce plan, destiné à tous les acteurs de la filière, de l'amont jusqu'à la deuxième transformation », explique Lionel Deloingce, élu référent sur le Plan de Surveillance Filière et Vice-président d'Interceréales.

### Une photographie précise de la qualité sanitaire

Le Plan de Surveillance Filière (PSF), piloté par Interceréales, s'articule autour de 4 objectifs :

- **Assurer un suivi rigoureux de la qualité sanitaire à l'échelle nationale**, contribuant à la meilleure maîtrise possible des risques.
- **Fournir un outil** facilitant l'adaptation des plans de surveillance des entreprises en fonction des réalités du terrain et des besoins spécifiques de la filière.
- **Disposer de données robustes**, qui favoriseront le dialogue avec les pouvoirs publics.
- **Renforcer la veille sur les contaminants émergents** et les tendances, afin d'anticiper collectivement les risques potentiels et d'adopter des mesures préventives adaptées.

### Une animation prise en charge par la filière

Succédant à l'observatoire Hypérion lancé en 2000, le PSF regroupe aujourd'hui 13 fédérations<sup>1</sup>, représentant 10 métiers<sup>2</sup> de l'amont à l'aval. Chaque fédération anime son propre plan « métier », notamment en s'assurant de la contribution des entreprises à leur plan « métier ».

Le PSF est animé par Interceréales, et dispose d'une gouvernance propre ainsi que d'un réseau d'animateurs en charge des sujets techniques (recommandations, etc).

« L'objectif de cette première année est la représentativité des 10 métiers : plus de 80 entreprises ont ainsi déjà rejoint le PSF. Notre ambition est d'en rassembler un maximum, pour collectivement faire progresser nos connaissances et notre gestion de la sécurité sanitaire. C'est une préoccupation partagée au sein de notre filière », détaille Lionel Deloingce.

<sup>1</sup> Fédérations : AGPB, AGPM, La coopération agricole - métier du grain, FNA, SYNACOMEX, ANMF, USIPA, USM, SNIA, La coopération agricole - nutrition animale, Alliance 7, CNBPF, FEB

<sup>2</sup> Métiers : Production, collecte/commercialisation, meunerie, amidonnerie, semoulerie de maïs, alimentation animale, biscuiterie, boulangerie artisanale et boulangerie industrielle

## Un portail pensé pour la filière, déjà utilisé par plus de 80 entreprises

Pour les entreprises, ce nouveau plan de surveillance est un atout stratégique, permettant de :

- Visualiser les bruits de fond sur une substance,
- Se situer par rapport aux tendances des autres métiers et de la filière, afin d'adapter leur propre plan de surveillance,
- Anticiper les évolutions réglementaires, afin d'optimiser leur conformité et leur compétitivité.

Les analyses effectuées portent sur :

- Toutes les céréales (blé tendre, maïs, orge, avoine, sarrasin, etc.)
- Tous les produits céréaliers, qu'ils soient destinés à l'alimentation humaine ou animale
- Les contaminants chimiques et biologiques, réglementés ou non, ainsi que les contaminants émergents.

Les données analysées tout au long de l'année sont collectées dans un portail, opérationnel depuis l'été 2024. Elles peuvent être transmises par les entreprises ou par l'un des 4 laboratoires partenaires (CAPINOV, EUROFINIS, PHYTOCONTROL, QUALTECH).

Pour la récolte 2024, plus de 120 000 analyses sur les céréales et leurs produits ont déjà été partagées via le portail.

## Comment rejoindre le PSF ?

Pour les entreprises : contacter sa fédération.

Pour les fédérations : contacter Intercéréales

## ***A propos d'Intercéréales***

*Intercéréales est l'interprofession représentative de la filière céréalière. Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire mais aussi pour valoriser le savoir-faire et la qualité des productions en France et à l'international. La filière céréalière française compte 538 000 emplois, 210 000 exploitations agricoles et 1 500 entreprises de commerce et de transformation.*